

Formation « Conseils locaux de santé mentale : méthodes et pratiques »

Niveau 2

JOUR 1 – Présentations et réflexions éthiques

Matin (9h30-12h30) : Présentation du groupe et échanges de pratiques

- Petit déjeuner convivial et constellation de l'identité
- Présentations croisées (ballade de présentation)

Contenus : La mixité des promotions rendra nécessaire ce temps de présentations croisées. (1h30)

Intervenants :

- *Sophie Arfeuillère et Pauline Guézennec*

- Echanges de pratiques (1h30)

Contenus : Expériences de CLSM qui sont confrontés à une difficulté majeure concernant soit : une tension éthique dans son dispositif, une organisation complexe liée aux questions de territoires, soit une difficulté dans l'animation de réseau liée à des conflits ou des tensions interpersonnelles.

Les coordonnateurs présenteront leurs situations (2 situations) et le groupe échangera sur les pistes de réflexion. Ces pistes seront creusées sur la suite de la formation.

Intervenants :

- *Sophie Arfeuillère et Pauline Guézennec*

Après-midi (13h30 – 16h30) : La dimension éthique dans le travail des CLSM

- Animation d'un débat sur les tensions éthiques posées et acquisition de techniques d'animation.

Contenus : De nombreuses questions se tiennent au croisement d'un cadre légal/opérationnel qui guide l'action et d'un questionnement permanent sur ce qui se joue éthiquement : lors d'études de situations complexes, pour établir des procédures SDRE, pour acter la participation de tous dans les groupes de travail...Le questionnement éthique est nécessaire et peut être porté par le CLSM, mais les débats et le besoin de trancher les questions imposent une pratique réfléchie de ces moments d'échanges. Le groupe sera amené à réfléchir sur le fond et la forme de ces temps de réflexion : Comment amener une réflexion éthique dans un groupe ? Comment animer ces échanges au regard de la nécessaire opérationnalité des pratiques ?

Intervenants :

- *Catherine Déliot, philosophe et formatrice d'ateliers « éthique et soins » en CHS.*

JOUR 2 – Réflexions législatifs et approfondissement sur la gestion de projets

Matin (9h30-12h30) : La nouvelle loi de santé et la psychiatrie ?

- Le nouveau cadre législatif et la place des CLSM

Contenus : La nouvelle loi de santé contiendra un volet sur la psychiatrie et prévoit une place particulière pour les CLSM. Quelle place ? Comment seront-ils outillés pour répondre aux enjeux éthiques et juridiques auxquels les CLSM doivent répondre ? Comment articuler leurs actions et celles des autres partenaires investis sur les questions de santé mentale sur un territoire ?

Intervenants :

- *Isabelle Genot Pok, juriste consultante – formatrice, CNEH – Centre de droit juriSanté.*



Formation « Conseils locaux de santé mentale : méthodes et pratiques »

Niveau 2

Après-midi (13h30 – 16h30) : L'évaluation en questions

- Mise en route : animation dynamique pour se mettre en action

Exercice : l'exercice de la statue.

Il s'agit de demander à un membre du groupe d'être le sculpteur. Le thème sera « l'évaluation ». Le sculpteur appelle le nombre de personnes nécessaires et tente de figurer en statue ce que ce thème lui évoque. Le groupe débat, complète, échange pour arriver à une figuration consensuelle.

- Présentation d'outils concrets sur l'évaluation au sein des CLSM

Contenus : Présentation d'une boîte à outils sur l'évaluation au sein des CLSM développé par l'ARS IDF. Présentation de la méthodologie, des outils et leurs fonctionnements.

Intervenantes :

- Pilar Arcella-Glraux, ARS Ile-De-France

JOUR 3 – Animation de son réseau

Matin (9h00-12h00) : La gestion de conflits

- Mises en situation et analyse de pratiques

Contenus : Les CLSM permettent des espaces de consensus et de croisement de pratiques qui peuvent générer des tensions dans un groupe. Le/la coordonnateur.trice en tant qu'animateur.trice d'un réseau peut endosser une fonction régulatrice forte dans des contextes parfois compliqués. Une analyse systémique des phénomènes de conflits sous l'œil sociologique seront apportés pour éclairer les stratégies de résolution et de régulation.

Animatrices :

- Pauline Guézennec, Chargée de mission « CLSM » pour le CCOMS et sociologue

Après-midi (13h00 - 16h00): Techniques d'animation de groupe

- Atelier collaboratif sur l'animation de groupe

Contenus : Pour animer des espaces de concertation, où le consensus reste au cœur des échanges et où la participation doit être équitable, il existe des techniques. Le groupe sera invité à partager ses méthodes, ses innovations et ses difficultés sur ces outils de participation. Plusieurs techniques et propositions seront apportées pour enrichir ces supports.

- Evaluation

Contenus : Retours sur la formation auprès des stagiaires.

Animatrices :

- Sophie Arfeuillère, Chargée de mission « formations » pour le Psycom et formatrice

- Pauline Guézennec, Chargée de mission « CLSM » pour le CCOMS et sociologue

